

REGISTRE DES DELIBERATIONS DU COMITE DE PROGRAMMATION

Le Comité de Programmation, dûment convoqué,
Se réunit à Fontiers Cabardès
Date de la convocation : 16/06/2025

Ayant pouvoir de vote dans le collège public : ARIBAUD Jean Louis, DHUMEZ Patricia, TURCHETTO Aurélien

Quorum : 3/11

Ayant pouvoir de vote dans le collège privé : FERRIOL Marie-Chantal, DURAND André, CANAZZI Thomas, PECHADRE Odile, HEYDORFF Michèle, DENIAU Thierry, THOMAS Dominique.

Quorum : 7/14

Sans pouvoir de vote : SAGNES Sylvie, VAUJANY Aline, CROUZAT Florence, LAFON Valérie, MARAIRE Céline.

Le quorum n'étant pas atteint et selon notre règlement intérieur, une consultation écrite comprenant le même ordre du jour sera établie dès le lendemain, le 24 juin 2025, afin de le valider. Néanmoins, la séance est maintenue sans pouvoir de vote.

Ordre du jour :

1. Point sur le programme LEADER 2023-2027 : Convention avec la région Occitanie « Mise en place d'un cadre d'intervention pour les EPCI afin de leur permettre d'aider les entreprises en cofinancement de LEADER » - Attestation de financeurs ponctuels
2. Modification des membres et installation du comité de programmation pour le Programme LEADER 2023-2027
3. Vote en opportunité de dossier
4. Point sur les porteurs de projet rencontrés depuis le 31 mars 2025
5. Questions diverses

1. Point sur le programme LEADER 2023-2027

Mise en place d'un cadre d'intervention pour les EPCI afin de leur permettre d'aider les entreprises en cofinancement de LEADER.

« Dans le cadre de la Loi Notre, la Région est compétente en matière d'aides aux entreprises au titre de l'article L1511-2 du CGCT. L'intervention complémentaire ou subsidiaire d'un EPCI peut s'opérer à travers l'existence d'un dispositif régional la régissant, et la signature d'une convention entre celui-ci et la collectivité régionale. Afin de permettre aux intercommunalités d'apporter la contrepartie publique nationale permettant de déclencher l'intervention du FEADER, il vous est proposé, en application de l'article L1511-2 du CGCT, d'adopter une convention-type entre la Région, la structure porteuse du Groupe d'Actions Locales, et les EPCI de son territoire.

Cette convention-type prévoit que, dans le cadre exclusif des contreparties LEADER, les EPCI peuvent décider de participer au soutien des entreprises de leur territoire, en application des dispositifs régionaux en vigueur.

Cette convention s'applique uniquement aux aides versées par les EPCI auprès des entreprises de leur territoire en tant que contrepartie publique nationale du FEADER dans le cadre du programme LEADER, à l'exclusivité de toute autre aide versée par les EPCI. »

Attestation de financeurs ponctuels : Idem que sur le programme précédent.

AVIS COTEC / COPROG : pas de remarques

2. Modification des membres et installation du comité de programmation pour le Programme LEADER 2023-2027

Modification apportée dans le collège privé : Modification des représentants de la chambre d'agriculture de l'Aude

- Monsieur Henri **CASES** est remplacé par Monsieur Vincent **PECH**
- Monsieur Arnaud **ARIBAUD** est remplacé par Madame Adeline **GOUZY**
- Madame Agnès **CHARBONNEL** est remplacée par Monsieur David **VINCENT**
- Madame Mélanie **ROBERT** est remplacée par Monsieur Julien **FERRAND**

Collège public	
TITULAIRES	SUPPLÉANTS
Madame Tamara RIVEL	Madame Maria CONQUET
Monsieur Alain GINIES	Madame Muriel CHERRIER
Monsieur Jean-Pierre BOUISSET	Monsieur Eric BETEILLE
Monsieur Max BRAIL	Monsieur Francis BELS
Monsieur Fabrice DHOMPS	Madame Bernadette DUCLOS
Monsieur Jean-Louis ARIBAUD	Monsieur Didier SIÉ
Madame Patricia DHUMEZ	Monsieur Jean-Louis AGUILHON
Monsieur Philippe CLERGUE	Madame Denise GILS
Monsieur Henri RUFFEL	Madame Christiane GROS
Monsieur Claude LACUBE	Monsieur André PUJOL
Monsieur Aurélien TURCHETTO	Monsieur Jean-Claude PISTRE
Collège privé	
TITULAIRES	SUPPLÉANTS
Madame Bénédicte GOBE	Monsieur Gilles FOUSSAT
Madame Marie-Chantal FERRIOL	Madame Sylvie SAGNES
Monsieur André DURAND	Madame Stéphanie NEDELEC
Monsieur Michel YVON	Monsieur Thomas CANAZZI
Monsieur Vincent PECH	Madame Adeline GOUZY
Monsieur David VINCENT	Monsieur Julien FERRAND
Monsieur Bertrand BALDY	Madame Odile PECHADRE
Madame Pascale LE FLOCH	Monsieur Christophe BOURGUET
Monsieur Jean-Michel MARTIN	Monsieur Michel RABAT
Monsieur Roland DELSOL	Monsieur Pierre VERA
Madame Patricia IZARD	Madame Françoise MOREAU
Madame Michèle HEYDORFF	Madame Béatrice ARTAUZOUL
Monsieur Thierry DENIAU	Monsieur Didier ASTRE
Madame Dominique THOMAS	Monsieur Vincent GATTEGNO

AVIS COTEC / COPROG : pas de remarques.

Puisque nous parlons de remplacement, vous avez dû être informés de la disparition de Michel Yvon par la diffusion de notre lettre d'information ou sur les réseaux sociaux :

« Le Pays Carcassonnais en deuil : Michel Yvon, Rapporteur de la Commission Culture et administrateur de notre association depuis plus de 15 ans vient de disparaître : Michel laissera une trace indélébile tant par son travail passionné pour la culture et le développement du territoire carcassonnais que par ses nombreuses qualités : gentillesse, disponibilité (et toujours de bonne humeur !), fidélité à ses valeurs comme aux personnes qu'il aimait et qu'il respectait, générosité, altruisme...nous avons toujours pu compter sur lui.

La Présidente Tamara Rivel, le Conseil d'administration, les membres du Comité de Programmation du programme LEADER et l'équipe technique présentent leurs plus sincères condoléances à sa compagne, à ses enfants et à ses amis. »

Nous avons présenté en votre nom les condoléances à sa famille et je vous fais part du message de sa conjointe :

« C'est avec beaucoup d'émotion que j'ai pris connaissance de l'hommage que Valérie tu as rendu à Michel, je n'ai pas les mots pour te remercier mais sache que Michel t'affectionnait particulièrement, qu'il a vraiment apprécié de travailler avec toi et les membres du GAL Tu connais ma peine mais je suis fière d'avoir été sa compagne sur près de 30 ans. »

Cette perte était trop brutale pour que nous procédions à son remplacement, cela sera fait lors du prochain COPROG.



3. Passage des dossiers en opportunité

« PLAN DE COMMUNICATION » Musée Cérès Franco – Montolieu Village du Livre

Un lot du marché public n'ayant pas obtenu de réponse convaincante, le GIP Cérès Franco doit se rapprocher du service « Marchés publics » de Carcassonne Agglo pour voir les conditions de relance de marché public pour ce lot (avec peut-être une explication plus détaillée des besoins ?!!). Il vous sera présenté en consultation écrite (ou au prochain COPROG) dès qu'il sera complet : merci d'être vigilant à vos mails.

AVIS COTEC / COPROG : Avis favorable.

« LA TOURNÉE INSOLITE » 2026 Atomes Productions - Carcassonne

« La Tournée Insolite » : Quand le patrimoine s'anime en musique 😊

La Tournée Insolite réinvente l'expérience touristique en orchestrant la rencontre spectaculaire entre patrimoine et création musicale contemporaine.

Huit joyaux emblématiques du Pays Carcassonnais - des profondeurs mystérieuses de la Grotte de Limousis aux hauteurs majestueuses du Pic de Nore, en passant par les pierres millénaires des abbayes et châteaux - deviennent les écrans acoustiques d'une formation musicale d'exception.

Le Blue Rose Project y déploie ses instrumentistes en configurations multiples tout au long des parcours de visite, créant une immersion sensorielle inédite où l'architecture dialogue avec les notes.

Cette symphonie territoriale, portée par des artistes occitans de renom, transforme la découverte patrimoniale en une aventure émotionnelle, tout en dynamisant la fréquentation des sites pendant leurs périodes creuses.

Les points clés du projet sont :

1. Une approche innovante où les musiciens se déploient en diverses formations (duos, trios, quatuors) tout au long du parcours de visite, culminant en formation complète à la fin du parcours
2. Un impact économique attendu grâce à l'augmentation de la fréquentation des sites touristiques pendant les périodes creuses (avril-septembre : les prestataires ont choisi la date en fonction de la **MOINS BONNE fréquentation de l'année précédente 2024 ou 2025**) : les visiteurs paieront le tarif normal d'entrée de site mais ils auront un **spectacle supplémentaire GRATUIT** durant la visite, spectacle qui sera aussi insolite **tant par la composition de l'orchestre que par la scénarisation mise en place tout au long de la visite.**
3. La création de supports audiovisuels (teasers de 3-5 minutes, drone, photos) pour chaque site, offrant une visibilité pérenne au patrimoine local.
4. Une formation musicale exceptionnelle (Blue Rose Project) qui allie un quintet de jazz et un quatuor à cordes classique, avec des musiciens originaires d'Occitanie.
5. L'adhésion enthousiaste des huit responsables de sites concernés, qui ont chacun proposé une date stratégique pour l'événement.
6. Une communication renforcée via divers canaux (radios, campagnes de référencement sur les réseaux sociaux et Google, affiches, flyers) valorisant **CHACQUE SITE tout au long des 6 mois de la Tournée** et un concert de clôture rassembleur au Domaine de Russol avec présentation sur écran géant des spectacles dans les 7 sites touristiques.

Ce projet répond au besoin de renforcer l'attractivité du territoire en proposant aux sites touristiques, une offre insolite (concerts – gratuits pour les sites touristiques- durant leur visite guidée au tarif client applicable le reste de l'année MAIS avec un événement INSOLITE également GRATUIT pour ces mêmes clients) pour augmenter certes leur chiffre d'affaires en hors saison mais surtout en réalisant un teaser en amont de la saison touristique 2026 afin de garantir à tous sur le territoire une meilleure fréquentation touristique (Voir note « retombées économiques »).

Une façon aussi de valoriser des acteurs culturels locaux (Atomes productions, association basée à Carcassonne : 4000 artistes référencés pour 200 festivals/concerts organisés/an, 8 musiciens, 5 techniciens, 2 salariés de la production).

Une façon aussi de rapprocher ces deux types d'acteurs, touristiques et culturels, autour d'actions concrètes afin de les aider à mieux travailler ensemble dans un avenir proche pour un développement économique assuré et un meilleur lien social sur le territoire.

Dépenses sur devis	Montant HT
Equipements	4 168.44 €
Communication	12 679.60 €
TOTAL DEPENSES	16 848.04 €
Rémunérations (employés – artistes)	49 845.60 €
Coûts indirects (déplacements – restaurations)	9 969.12 €
TOTAL REMUNERATION	59 814.72 €
Cout total de l'opération	76 662.76 €

Plan de financement	
Leader	49 064.17 €
Carcassonne Agglo (5/8)	7 666.27 €
CDC Montagne noire (3/8)	4 599.77 €
Autofinancement	15 332.55 €
Cout total de l'opération	76 662.76 €

AVIS COTEC : Penser à faire une réunion finale de bilan avec les prestataires/OT/financeurs pour voir comment ils peuvent continuer ce type de manifestations de façon pérenne.

Penser à l'attestation « libres de tous droits non commerciaux » pour photos et vidéos : **attestation mise dans le dossier.**

Principe de sélection	Critère de sélection	Éléments d'appréciation	Arguments
Développer une offre touristique structurante et partenariale en lien avec l'identité du territoire	Valorisation de l'identité du territoire (Paysages, patrimoine, savoir-faire, produits locaux)	- Aucune valorisation identitaire : 0* - Projet avec 2 thématiques de valorisation : 5 - Projet avec 4 thématiques de valorisation : 10	Paysages (de la montagne noire à la plaine) patrimoine bâti (abbayes, château, moulin, domaine viticole, patrimoine naturel (gouffre, grotte) avec une valorisation des produits locaux à travers boutiques des sites, dégustation, repas (Lastours)
	Dimension collective du projet	- Actions ne décloisonnant pas le Territoire (moins de 5 acteurs) : 0 - Actions promotionnant au moins 5 acteurs dans au moins 5 secteurs d'activités différentes : 5 - Actions promotionnant plus de 5 acteurs dans au moins 7 secteurs d'activités différentes : 10	Musiciens, techniciens, prestataires touristiques, agence de production, agence de communication, photographe vidéaste, site événementiel 30 acteurs sur ce projet à minima...
	Impact territorial	- Pas d'appartenance à un réseau : 0 - Appartenance à 1 réseau d'acteurs : 5 - Appartenance à 2 réseaux d'acteurs : 10	Pour les musiciens, jouent dans plusieurs formations et à travers cette action, se rapproche d'un nouveau réseau : le tourisme
		- Projet impact communal : 0 - Projet impact intercommunal : 5 - Projet impact intercommunautaire : 10	Carcassonne Agglo et CDC Mnoire
Développer l'économie sur le Carcassonnais	Maintien ou création d'emplois	- Pas d'emplois salariés : 0 - Maintien d'au moins 1 emploi : 5 - Création d'emplois : 10	Cachets Intermittents du spectacle+ maintien de l'emploi dans les sites touristiques en augmentant le CA sur des périodes creuses
	Montée en gamme de l'activité	- Le projet ne contribue pas à la montée en gamme de l'activité : 0 - Le projet contribue à améliorer certains services de l'activité : 5 - Le projet contribue à faire monter en gamme toute l'activité : 10	
	Viabilité économique et sociale du projet	- Pas de présentation d'un prévisionnel comptable ou d'une analyse démontrant la viabilité du projet : 0* - Présentation d'une analyse démontrant la viabilité du projet : 5 - Présentation d'une analyse et d'un prévisionnel comptable : 10	
Innover* sur le Carcassonnais	Le projet est innovant au regard de l'existant	- Le projet n'est pas innovant en regard de l'existant : 0 - Le projet est innovant car il répond au moins à 2 des définitions proposées ci-dessous : 5 - Le projet est innovant car il répond à plus de 2 définitions proposées ci-dessous : 10	Nouvelle action (musiciens PENDANT les visites de sites) Nouvelle méthode alliant moyens humains, naturels et financiers, liens entre secteurs d'activités éloignés (musique, tourisme, communication), mobilisation de forme originale d'organisation...
Transition écologique et énergétique	Réduction consommation énergie, réduction et traitement des déchets, approche environnementale et biodiversité.	- Le projet comporte 1 action de transition : 0* - Le projet comporte 2 actions de transition : 5 - Le projet comporte à minima 3 actions de transition : 10	Covoiturage entre acteurs pour visites sites (production, musiciens, vidéaste, communication) Approche environnementale et biodiversité en emmenant le public sur différents lieux naturels (gouffre, grotte, rivière La Dure, Pic de Nore...)

ADT : Bilan 2026 : possibilité d'une question spécifique sur ce type de manifestation pour évaluer l'ensemble de la manifestation auprès des prestataires touristiques.

AVIS COPROG :

Veiller à la pérennité de ce type de manifestation.

4. Point sur les porteurs de projet rencontrés depuis le 31 mars 2025

Un tableau récapitulatif des **9 nouveaux porteurs de projets** est remis aux membres du COPROG.

Les membres du comité de programmation ont fait part de leur intérêt pour les projets.

5. Questions diverses

ATTENTION : pour des raisons de meilleure disponibilité des membres du COPROG, ces derniers auront lieu un **MARDI** : merci de changer les dates (octobre et décembre 2025) dans vos agendas



Rappel du calendrier pour 2025

Remise des dossiers : Avant le 30 septembre 2025 - COTEC (Techniciens) : Mardi 7 octobre 2025 - COPROG : Mardi 14 octobre 2025

Remise des dossiers : Avant le 25 novembre 2025 - COTEC (Techniciens) : Mardi 2 décembre 2025 - COPROG : Mardi 09 décembre 2025

Les membres du comité de programmation n'ont pas d'autres questions diverses.

Fin de la séance à 16h00

Monsieur DURAND André
Trésorier du Pays Carcassonnais